



[SE SOIGNER]

La CSS : complémentaire santé solidaire



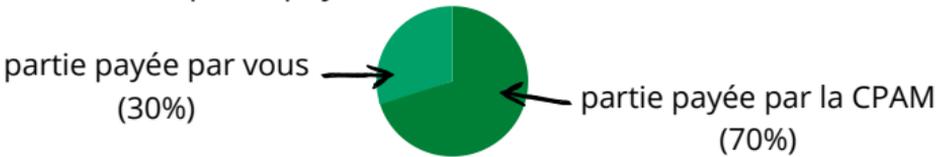
Mise à jour - novembre 2021

C'EST QUOI ?



Quand je suis malade ou blessé, je vais me faire soigner, il faut payer le médecin et les médicaments.

L'Assurance Maladie (CPAM) paie une partie de ces frais, mais il peut rester un peu à payer.

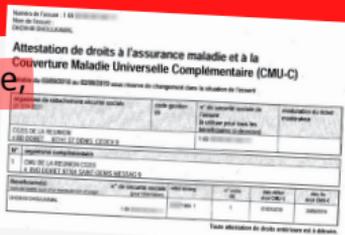


Il existe une mutuelle, la **complémentaire santé solidaire (CSS)**, qui complète ces frais = il ne reste presque plus rien à payer.

POUR QUI ?



Bénéficiaire de l'Assurance maladie,



avec des revenus faibles,



avec titre de séjour ou attestation de demande d'asile,



et en France depuis plus de 3 mois.

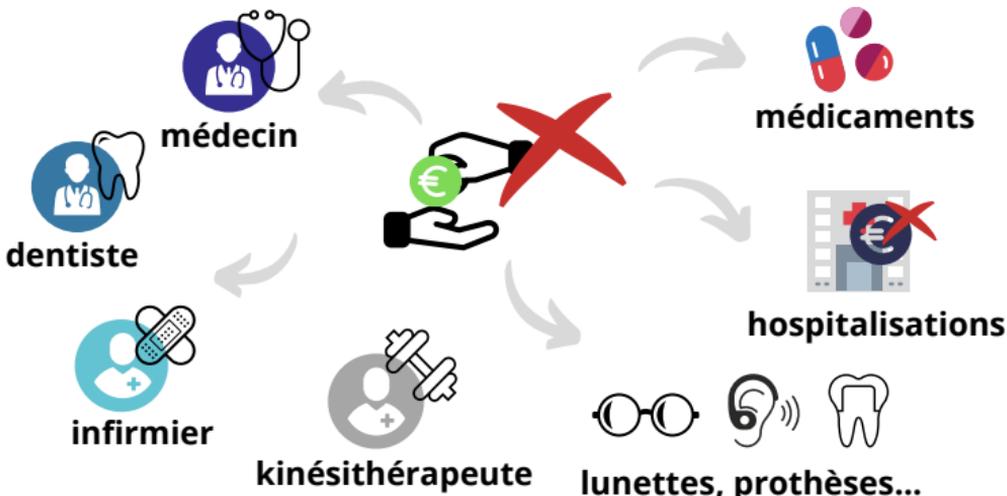


Je peux vérifier sur ce site si j'ai droit à la CSS :

www.ameli.fr/simulateur-droits/public/

COMMENT CA MARCHE ?

Je suis bénéficiaire de la CSS, **je ne paie pas les soins principaux** (ils sont payés grâce aux impôts) :





Selon mes ressources, la CSS :



ne me coûtera rien



ou me coûtera moins d'1€ par jour et par personne

COMMENT L'OBTENIR ?

En ligne (sur internet) :



- Aller sur le site : ameli.fr
- "Mon compte", rubrique "Mes démarches"

A la CPAM de Saint-Nazaire :



- J'envoie ou je dépose le formulaire (disponible sur le site ameli.fr)

J'ajoute mon dernier avis d'imposition pour justifier de mes revenus.

+ d'autres documents si nécessaire.



Je patiente



La CPAM étudie ma demande dans un délai de 2 mois maximum et me recontacte.



Ma demande est acceptée : je vais recevoir mon attestation par courrier ou dans Mon Compte Ameli.



Je mets rapidement ma Carte Vitale à jour (pharmacie ou borne à la CPAM) pour ne plus avoir de frais à avancer.



*Ma CSS est **valable 1 an.***

Il faut penser à refaire une demande l'année suivante, 1 ou 2 mois avant la date de fin de validité.

CONTACTS



SUR INTERNET

www.ameli.fr/loire-atlantique



APPLICATION MOBILE

ameli, l'Assurance Maladie



PAR TELEPHONE

3646



(PRENDRE RENDEZ-VOUS)

28 Avenue Suzanne Lenglen
44600 SAINT-NAZAIRE



www.solidarite-estuaire.fr/parlon

rejoignez-nous!

SOLIDARITÉ

ESTUAIRE

Ne pas jeter sur la voie publique

"PARL'On - Solidarité Estuaire"